

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2012

COMPTE RENDU

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Agnès MOUSSÉ, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Agnès MOUSSÉ

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- le compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2012

Travaux toiture bâtiment Point Com

Le conseil municipal sollicite l'aide du Conseil Général de la Loire au titre des enveloppes cantonales d'aide et de solidarité aux communes pour la réfection de la toiture du bâtiment « Point Com ».

Echange de Terrain communal avec Thierry TAMAIN

Le conseil municipal accepte un échange de terrain d'une contenance totale de 222 m² entre la commune et M. Thierry TAMAIN

Convention Commune/CCPU concernant le paiement des travaux supplémentaires de voirie 2012

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention qui vise à préciser les modalités financières relatives à la réalisation par la Communauté de Communes du pays d'Urfé des travaux supplémentaires sur le territoire de la commune au titre du programme de voirie 2012.

Décision modificative au Budget communal 2012

Il convient d'apporter une modification au budget primitif communal 2012 les prévisions budgétaires n'étant pas suffisantes :

Dépense d'investissement : compte 204151 (Opération Non Affectée) voirie 2012 + 26 000.00 €

Dépense d'investissement : compte 2313-194 (toiture Point Com) - 20 000.00 €

Dépense d'investissement : compte 2313-195 (cimetière) - 6 000.00 €

Décision modificative au Budget assainissement 2012

Il convient d'apporter une modification au budget primitif assainissement 2012 les prévisions budgétaires n'étant pas suffisantes :

Dépense d'investissement : compte 001(résultat d'investissement reporté) + 473.89 €

Recette d'investissement : compte 1068 (affectation du Résultat) + 473.89 €

Renouvellement contrat René GERBOLET

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat de René GERBOLET pour une période de un an, 17 h 30 par semaine, à compter du 20 octobre 2012.

Approbation du rapport 2011 sur la qualité et le prix de l'eau

Le conseil municipal approuve le rapport 2011 sur la qualité et le prix de l'eau, établi par le Syndicat Intercommunal des eaux de la Bombarde.

Demande de subvention de l'association « Les Sourires d'Urfé »

Le conseil municipal attribue une subvention de 100 € à l'association de bénévoles « Les Sourires d'Urfé » qui a pour but d'améliorer la vie des résidents des maisons de retraite de St Just en Chevalet et St Romain d'Urfé en proposant des sorties, des visites, des animations.

QUESTIONS DIVERSES

- Repas des anciens

Il aura lieu le dimanche 21 octobre au restaurant TAMAIN.

Daniel PEROTTI, Ingrid MEUNIER et Bernard THIEN représenteront la municipalité

- Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Colombat relatif aux travaux dans le cimetière de Champoly suite à la reprise des concessions.
- Monsieur le Maire fait part d'un courrier du Panier d'Urfé de Saint Just en Chevalet souhaitant connaître l'avis de la commune sur le fait du passage dans le village d'un camion magasin de boucherie charcuterie

Séance levée à 22 h 00

Le Maire
Daniel PEROTTI